

# RENCONTRES ECONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE 2021

Vendredi 2 juillet

9H25-10H20

## MASTERCLASS 1 : LA NOUVELLE GENERATION PEUT-ELLE PESER SUR LA TRAJECTOIRE CLIMATIQUE ?

Avec Valérie MASSON-DELMOTTE

Modération : Eric LE BOUCHER, Les Echos

Coordination : André CARTAPANIS

Membre du Cercle des économistes et Professeur à Sciences Po Aix

Introduction

Au programme de cette matinée figure la première masterclass qui va nous permettre d'aborder la question du réchauffement climatique.

Au titre de membre du Cercle des économistes, je voudrais, d'une part, présenter notre invitée, Valérie MASSON-DELMOTTE, et, d'autre part, formuler quelques remarques rapides à propos des défis auxquels nous sommes confrontés.

Mme MASSON-DELMOTTE, d'abord, merci infiniment, au nom du Cercle, pour avoir accepté de participer à ces Rencontres, dans le cadre d'une masterclass. Vous êtes physicienne de formation, mais vous êtes rapidement devenue paléoclimatologue, en fait une climatologue reconnue au plan mondial pour vos travaux sur la modélisation de l'histoire et de l'avenir du climat, également pour vos recherches sur le réchauffement climatique de l'Antarctique. Vous avez d'ailleurs reçu de nombreux Prix scientifiques, notamment en figurant en 2018 dans le Top-10 des meilleurs chercheurs mondiaux établi par *Nature* et en recevant la médaille d'argent du CNRS en 2019. Et j'en passe...

En même temps, vous êtes une climatologue engagée, au titre de Co-présidente de l'un des groupes du GIEC, consacré aux *Principes physiques du changement climatique*, mais aussi en participant activement au combat contre les climatosceptiques, y-compris au sein de la communauté scientifique, et, surtout, à la sensibilisation du grand public aux défis du réchauffement, par vos ouvrages et vos interventions auprès des lycéens, des étudiants... Et, en 2015, avec une centaine

de personnalités scientifiques, vous avez proposé le concept de *crime climatique*, par analogie avec les crimes contre l'humanité.

Tout ceci explique combien le Cercle des économistes est honoré de votre participation aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence.

J'ajouterai quelques remarques liminaires, très rapidement.

On pourrait voir aujourd'hui la question climatique comme la confrontation, non pas entre le bon, la brute et le truand (encore que...), mais entre le climatologue, l'économiste et le politique.

Le climatologue, ne cesse de nous alerter sur l'ampleur et les effets cataclysmiques du réchauffement. Je n'entrerai pas dans le détail, nous allons vous écouter Madame, mais j'évoquerai simplement, glanés dans la presse de ces derniers jours, quelques mots-clés, notamment à propos du prochain rapport du GIEC qui devrait être rendu public officiellement début 2022 : des effets dévastateurs, un cataclysme qui s'annonce pour la Terre et l'humanité, le pire est à venir, des inondations à répétition et une élévation du niveau de la mer pour les uns et la canicule extrême pour les autres, des centaines de millions d'habitants menacés par la sécheresse et devant migrer, l'extension de la pauvreté et de la faim dans certaines zones, l'Amazonie risquant de se transformer en savane... J'arrête là pour ne pas susciter l'angoisse.

L'économiste prend très au sérieux ce diagnostic et ces prévisions, et il tente d'en évaluer les conséquences sur les niveaux de vie, les activités productives, les risques économiques ou financiers de tel ou tel choc majeur issu du changement climatique, les coûts économiques et financiers que cela induira, la dévalorisation du capital dans certains secteurs, les troubles qui peuvent s'en suivre (chocs migratoires induits par le caractère inhabitable de certains territoires en Asie, en Afrique, troubles sociaux, famines, multiplication des conflits régionaux...), non seulement sous l'angle des activités économiques, mais également à l'échelle des inégalités face au réchauffement (inégalités intergénérationnelles, inégalités intragénérationnelles, inégalités internationales) ou à celle de la mise en cause des formes actuelles de mobilité ou d'habitat. Mais, surtout, l'économiste propose des réponses, en visant la transformation radicale des comportements des ménages, des entreprises sur la voie d'une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et d'une neutralité carbone. Pour y parvenir, en mobilisant toute la boîte à outils dont disposent les Pouvoirs publics, la fiscalité carbone, les réglementations en matière de production agricole ou d'énergie, les financements de la RD... autant de leviers de nature à induire des changements de comportements et d'organisation de la production et de l'habitat, toujours afin de peser sur la trajectoire climatique et de réduire les coûts économiques et sociaux considérables auxquels on peut s'attendre. Certes, on peut faire le pari de la RD, des nouvelles technologies, de l'énergie verte, des progrès au

sein de l'industrie, sur la voie de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Mais ne nous leurrions pas. Cela ne suffira pas. C'est d'abord une affaire de changements radicaux des comportements de consommation, des modes d'organisation de la production, des mobilités et de l'habitat. Il faut lire la synthèse figurant dans le tout récent Rapport TIROLE-BLANCHARD sur *Les défis économiques du long terme*, remis il y a quelques jours au Président E. MACRON, pour se convaincre que des solutions existent, non pas pour inverser la tendance mais à minima pour simplement respecter les engagements de l'Accord de Paris sur le climat signé en 2015 : maintenir le réchauffement climatique en-dessous du seuil critique de 1,5°. Pour l'économiste, le principe est simple. Par le jeu d'incitations financières fondées sur les mécanismes de marché, comme la taxe carbone ou les systèmes d'échanges de quotas d'émission, ou bien en utilisant des règles contraignantes, ou encore en finançant directement ou en subventionnant les énergies vertes et la RD, il s'agit, non pas de prélever des ressources, mais plutôt, de *toucher au portefeuille* pour conduire à une réorientation des modes de production, d'habitat ou de mobilités, pour reconfigurer le modèle de croissance, la production d'énergie et le mode d'utilisation de l'espace terrestre. Tout cela afin d'atteindre la neutralité carbone. Mais ce sera coûteux, en croissance économique, en pouvoir d'achat, en modes de vie plus frugaux. Il n'y aura pas de *free lunch* ou de solution miracle. Il faut donc dès maintenant internaliser les externalités de demain. Tel est, à vaste traits, le discours de l'économiste.

Quant au politique, dans ce contexte, face au climatologue et à l'économiste, il prend la parole, il partage les inquiétudes du climatologue, il connaît les réponses proposées par l'économiste, il tente de se coordonner à l'échelle mondiale (c'est l'Accord de Paris sur le climat), il engage des mesures... Mais jusqu'ici, sans répondre à l'échelle des défis. Avec beaucoup d'hésitations, de compromis, il procrastine, il repousse les échéances. D'où le décalage entre les engagements de l'Accord de Paris, fondés sur des objectifs partagés plutôt que sur des obligations de moyens, et les résultats atteints. D'où la tournure juridique que prend cette attitude, en France avec les jugements attendus du Conseil d'Etat, appelé à juger l'action gouvernementale pour *inaction climatique* et *carence fautive*, et en Allemagne avec la condamnation du gouvernement fédéral par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe pour insuffisance avérée des politiques en faveur de la décarbonation de l'énergie. La Cour constitutionnelle allemande considère en effet que « *les obligations futures de réduire les émissions concernent pratiquement et potentiellement toute forme de liberté, étant donné qu'actuellement presque toutes les activités humaines génèrent encore des émissions de gaz à effet de serre et que la menace est grande de se voir imposer des restrictions encore plus sévères après 2030. Par conséquent le législateur aurait dû prendre les mesures de précaution destinées à préserver la liberté protégée par les droits fondamentaux et à atténuer ces charges considérables* »

Mais cette parabole du dialogue à 3, associant le climatologue, l'économiste et le politique, est incomplète. Elle oublie le cœur de la question climatique, car au-delà de la Nature, le premier concerné dans ce débat, c'est l'Homme, qui vit en société et qui, tout à la fois, est un habitant de la planète, un agent économique, un électeur, quel que soit l'Etat-Nation où il se trouve.

Or, cet Homme est un être pensant, qui partage des opinions collectives, plus ou moins avérées, plus ou moins fausses. C'est aussi un homo economicus qui, sur la base de l'information dont il dispose ou qu'il choisit, calcule où est son intérêt, face aux coûts et aux avantages à court-terme, pour lui-même, du choc climatique de long terme et des politiques environnementales à mettre en œuvre dès aujourd'hui. Le plus souvent, en négligeant ce qu'il en sera demain pour ses enfants, ses petits-enfants. Et donc, en n'adhérant pas réellement, pour une large part des populations, aux politiques susceptibles de freiner dès maintenant le réchauffement climatique. Et même en s'organisant en groupes d'intérêt pour s'y opposer, en manifestant, voire même en entrant en dissidence, y-compris en usant de la violence, face à telle ou telle mesure environnementale. On connaît sous cet angle l'épisode *Gilets jaunes* en France face au projet de taxation des carburants. Même s'il y a des contre-exemples. Au terme d'une démarche démocratique, en Suède, la taxe carbone existe depuis 1991 et le prix de la tonne de CO<sub>2</sub> est aujourd'hui de 114 euros, tandis que sur le marché d'échange des quotas d'émission, le prix qui préside aux échanges, en 2021, est comparativement dérisoire, de l'ordre de 25 euros la tonne !

Si le politique aujourd'hui hésite, procrastine, face aux alertes du climatologue et à la boîte à outils de l'économiste, c'est parce que les sociétés, les individus, les décideurs économiques, dans leur immense majorité, sont encore dans le déni, et parce que les opinions collectives n'ont pas suffisamment pris la mesure des défis et des conséquences dramatiques du réchauffement. Non pas par méconnaissance du phénomène, même si subsistent des ilots d'obscurantisme. La prise de conscience écologique a beaucoup progressé. Mais par sous-estimation des effets qu'ils auront personnellement, ou leurs enfants et leurs petits-enfants, à assumer.

D'où la perception trop souvent punitive et inégalitaire des mesures envisagées, par exemple la taxe carbone, puisque les avantages à en attendre sont collectifs, indirects, diffus, difficiles à évaluer, et pour demain ; tandis que les coûts directs sont individualisés, pour aujourd'hui. Mais les coûts indirects, bien plus élevés, seront pour demain ou après-demain. D'où également la lecture, à certains égards légitime, en termes d'inégalités de traitement, d'iniquités face aux efforts à fournir ou au prix à payer (entre les pays du Sud et les pays du Nord, entre les citadins et les ruraux, entre les consommateurs et les producteurs, entre les jeunes et les seniors, entre les riches et les défavorisés...). Bien sûr, la voiture électrique se développe, et certains acteurs se préoccupent déjà du choc climatique. C'est le cas des compagnies d'assurance ou de réassurance ou de certains Fonds de pension parce que leur horizon décisionnel se situe dans le très long terme, à l'échelle de plusieurs décennies, et qu'ils redoutent le coût des sinistres qui vont se multiplier ou la

dévalorisation de certains actifs. Mais sans en sous-estimer l'importance, cela n'est pas représentatif de la grande majorité. D'où l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. En France comme à l'échelle planétaire.

Or, il n'y aura pas d'inflexion radicale du côté du politique. Il n'y aura pas de changement drastique des comportements et des modes d'organisation de la production, des mobilités, de l'habitat, sans une mobilisation générale, sans l'adhésion des populations, sans leur consentement, sans acceptabilité sociale et sans équité dans le partage du fardeau et des efforts. Sans que les plus gros perdants, notamment les ménages péri-urbains à faibles revenus ou les retraités à faibles pensions, ne soient indemnisés pendant les phases de transition. Et en veillant à ce que cette dimension redistributive du coût du réchauffement climatique soit étendue aux pays du Sud, aux économies à bas-revenu ou en développement qui devront renoncer, pour certains d'entre eux, au progrès économique et aux avancées en matière de santé ou d'éducation. Car le réchauffement climatique ne connaît pas les frontières.

C'est à cette condition que la trajectoire climatique pourra, non pas être inversée, mais, au moins, être maîtrisée.

La parole est maintenant à la climatologue, et donc à Valérie MASSON-DELMOTTE.